



# PCRSS INFO.

N°  
00

BULLETIN SEMESTRIEL  
D'INFORMATION



## CONTRIBUTION DU PCRSS À LA STABILISATION DES ZONES TOUCHÉES PAR LES CONFLITS DANS LA REGION DE TILLABÉRI

### PCRSS NIGER

Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel Trois frontières (PCRSS/3F) a été initié par le Niger, le Burkina Faso et le Mali en partenariat avec la Banque Mondiale.



LA BANQUE MONDIALE



**DIRECTEUR DE PUBLICATION :**

**Mr LAOUALY ADA / COORDONNATEUR NATIONAL  
SE-SDS SAHEL NIGER**

**REDACTEUR EN CHEF :**

**Mr CHEIK AHMADOU BELLO  
EXPERT EN COMMUNICATION**

---

**COMITE TECHNIQUE DE REDACTION :**

**Mr MORY MAIDOKA ALI / COORDONNATEUR  
NATIONAL ADJOINT / PRÉSIDENT DU COMITÉ**

**Mr MOUSSA YACOUBOU EXPERT EN SAUVEGARDES  
ENVIRONNEMENTALES / SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Mr ABDOU MAHAMANE JAMILOU / CHEF DE BUREAU  
OPERATIONNEL DE TILLABERI**

**Mr MOUSSA MAROU DODO / EXPERT EN STABILISATION  
ET GESTION DES CATASTROPHES**

**Mr DAOUDA MOUSSA / EXPERT EN GENIE RURAL**

**Mr GANDAHO ARMEL / EXPERT EN GOUVERNANCE ET  
GESTION DES CONNAISSANCES**

**Mme MARIAMA MIDOU / EXPELTE EN SUIVI-  
EVALUATION**

**Mr IBRAHIM SORAB / EXPERT EN SAUVEGARDES  
SOCIALES**

---

**EQUIPE FIDUCIAIRE**

**Mr ABDOUL ATIF HAMA Expert en Gestion Financières  
Mr SALOU DAOUDA Expert en Passation des Marchés**

# Sommaire

---

## ARTICLE

---

**01** PRESENTATION DU  
PCRSS/3F

---

## ARTICLE

---

**03** PREMIERE REUNION DU  
COMITE REGIONAL DE  
COORDINATION (CRC -  
PCRSS / 3F)

---

## ARTICLE

---

**05** APPUI DU PCRSS/3F  
AUX PERSONNES  
DEPLACEES INTERNES

---

## ARTICLE

---

**07** ACTIVITES DU PCRSS/3F  
SUR LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT ET LE  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

---

## ARTICLE

---

**09** ATELIER DE FORMATION DES ELUS  
LOCAUX SUR L'ELABORATION DU  
BUDGET PARTICIPATIF ET LE SUIVI  
DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

---

## ARTICLE

---

**11** MISSION D'APPUI  
TECHNIQUE DE LA BANQUE  
MONDIALE A OUALLAM

---

## ARTICLE

---

**02** REUNION DU COMITE NATIONAL  
DE PILOTAGE DU PCRSS/3F

---

## ARTICLE

---

**04** FORUM SUR LA GESTION NON VIOLENTE  
DES CONFLITS, LA PREVENTION CONTRE  
LA RADICALISATION ET LA LUTTE  
CONTRE LE VOL DU BETAIL

---

## ARTICLE

---

**06** TABLE RONDE SUR LA  
STABILISATION A PARIS

---

## ARTICLE

---

**08** MECANISME DE GESTION DES  
PLAINTES (MGP) ET VIOLENCES  
BASEES SUR LE GENRE (VBG) DU  
PCRSS/3F

---

## ARTICLE

---

**10** FORMATION DES ELUS LOCAUX  
ET CADRES DU PCRSS/3F SUR LES  
INSTRUMENTS DE SAUVEGARDES  
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

---

## ARTICLE

---

**12** DIVERTISSEMENT « HISTOIRE DE  
TILLABEI SELON LE LASDEL »

---



# EDITORIAL



## CONTRIBUTION DU PCRSS/3F A LA STABILISATION DANS LA REGION DE TILLABERI

La Stratégie pour le Développement et la Sécurité des Zones Sahélo-Saharienne du Niger (SDS Sahel Niger) a été élaborée en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'éradication de l'insécurité. Dans le domaine du relèvement et de la stabilisation, trois (03) projets sont actuellement en cours de mise en oeuvre par la SDS Sahel Niger dont le PCRSS/3F.

En effet, le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel Trois Frontières (PCRSS/3F) vise la reprise résiliente et inclusive des communautés touchées par les conflits afin de jeter les bases de la stabilisation et du développement territoriale.

L'objectif de la Stabilisation vise à renforcer la présence de l'État et à maintenir la sécurité dans les zones affectées, à réduire les risques de violence, à renforcer l'accessibilité aux services sociaux de base, à endiguer les déplacements forcés de populations des zones impactées par l'insécurité; afin que le relèvement et le développement à court, moyen et long termes des zones affectées par l'insécurité et les conflits soit une réalité et la main d'œuvre locale.

La mise en œuvre du PCRSS mettra un accent sur les impacts réels sur les Personnes Déplacées Internes (PDI) et les communautés d'accueil en vue de :

- Restaurer, diversifier et renforcer les moyens économiques des PDI ;
- Densifier les réalisations d'infrastructures sociales de base et d'assurer l'accès des populations aux services ;
- Assurer l'adaptation des systèmes de productions agrosylvopastorales, halieutiques et des communautés;

- Redynamiser les économies locales à travers la réalisation des projets structurants et durables en valorisant les potentialités agrosylvopastorales, halieutiques, hydriques et la valorisation des chaînes de valeur.

Le PCRSS/3F appuie également les communautés d'accueil afin de renforcer les institutions affaiblies, confrontées à des pressions accrues dues à l'afflux de populations déplacées et des réfugiés à travers la réhabilitation et la réalisation d'infrastructures sociales de base (hydraulique et assainissement, écoles, centre de santé, justice) pour assurer le continuum entre l'urgence et le développement selon l'approche Nexus humanitaire, développement et paix.

Pour impacter positivement les PDI en répondant aux besoins d'urgence et de renforcement de leurs résiliences dans le cadre de la stabilisation et le relèvement de la région de Tillabéri, il est par conséquent de densifier les appuis afin de toucher plus de PDI, conduire les appuis au profit des PDI selon une approche holistique afin d'améliorer leur autonomisation.

---

**LAOUALY Ada**  
**Coordonnateur National**  
**SE-SDS SAHEL Niger**

---

# EQUIPE MANAGER PCRSS/3F



**Mr. LAOUALY ADA**  
COORDONNATEUR  
NATIONAL / SE-SDS  
SAHEL NIGER



**Mr. MORY MAÏDOKA**  
COORDONNATEUR  
NATIONAL ADJOINT



**Mr. ABDOU  
MAMAN JAMILOU**  
CHEF DE BUREAU  
OPERATIONNEL



# FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Intitulé du projet	Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel
Numéro de crédit IDA	Crédit N°6888-NE Don N°8210-NE
Chargés de projet	NICOLAS Perrin et JOHANNA Damboeck
Coordonnateur National	LAOUALY Ada
Coordonnateur National Adjoint	MORY MAIDOKA Ali
Date d'approbation par le CA de la BM	Le 15 juin 2021
Date de signature de l'accord de crédit	Le 05 août 2021
Date d'entrée en vigueur	Le 18 janvier 2022
Date de clôture	Le 31 décembre 2026
Durée du projet	5 ans
Organisme de Tutelle	Cabinet du Premier Ministre
Maitre d'œuvre	Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
Montant total du crédit et subvention	100 Millions US \$ (55 000 000 000 F CFA)
Coût total du projet	100 Millions US \$ (55 000 000 000 F CFA)



**LA BANQUE MONDIALE**



FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES



## ARTICLE

# 01 PRESENTATION DU PCRSS/3F



Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel/Trois Frontières (PCRSS/3F) a été initié par le Niger, le Burkina Faso et le Mali avec le soutien financier de la Banque Mondiale en vue d'apporter une réponse immédiate et durable à la crise transfrontalière qui nécessite une approche régionale, concertée et inclusive des pays concernés.

Il s'agit pour ces trois (3) Etats de créer les conditions d'un développement territorial durable de la zone du Liptako-Gourma face à la crise sécuritaire.

Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel/Trois Frontières (PCRSS/3F) d'un montant de 100 millions de dollars pour une durée de 5 ans est mis en œuvre dans vingt-quatre (24) Communes, dix (10) Départements de la Région de Tillabéri et couvre 822 villages pour une population d'environ 2,3 millions d'habitants, dont environ 29 % sont des Personnes Déplacées Internes (PDI).

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de contribuer au redressement des communautés dans les zones cibles du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger à travers une approche régionale soutenant (i) des services et infrastructures socio-

économiques intégrés, (ii) des moyens de subsistance et du développement territorial, et (iii) des données et de la coordination régionale.

### LES DIFFERENTES ACTIVITES DU PROJET

Les différentes activités du Projet sont :

- L'appui aux moyens de subsistance de base et aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- La livraison d'articles ménagers, de biens et de petits travaux d'infrastructures dans les Communes touchées par la crise ;
- L'accès aux infrastructures et services socio-économiques résilients ;
- L'appui aux moyens de subsistance résilients et interventions de développement économique local ;
- Le renforcement d'une plate-forme de collaboration Régionale pour le relèvement et la stabilisation ;
- Le renforcement des capacités au niveau local, engagement citoyen et inclusion sociale ;
- La mise en œuvre des activités d'urgence en cas de catastrophes.



## ARTICLE

# 02 REUNION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE DU PCRSS/3F



Le mardi 27 décembre s'est tenue, dans la salle des réunions de l'Hôtel NOOM, la session du Comité National de Pilotage (CNP) du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel/Trois Frontières (PCRSS/3F) au titre de l'année 2023, sous la présidence de M. AGHALI ABDOUL KADER, Directeur de Cabinet Adjoint (DIRCABA) du Premier Ministre (PM).

La cérémonie a débuté par l'allocution de M. Laoualy ADA, Secrétaire Exécutif de la Stratégie de Développement et de Sécurité dans les zones Sahélo-sahariennes du Niger (SE/SDS), Coordonnateur National du PCRSS/3F qui a remercié l'ensemble des participants pour leur présence à la cérémonie d'ouverture de la session du Comité National de Pilotage du PCRSS/3F. Il a par la suite indiqué que ladite session se tient dans un contexte particulièrement marqué par la persistance de défis complexes et multiformes dans la région de Liptako Gourma auxquels le PCRSS/3F continue à faire face. Lesquels défis découlent des conséquences du changement climatique, du phénomène de terrorisme, etc. et qui ont pour résultats : la déstabilisation des contrées sahéliennes avec des cortèges de victimes innocentes militaires et civils et de flux croissant de personnes en déplacements forcés (réfugiés et déplacés internes), la crise scolaire sans précédent matérialisée par la fermeture de plusieurs établissements scolaires dans la région de Tillabéri, le ralentissement des activités économique et l'atteinte à la cohésion sociale, etc.

# Discours de **M. AGHALI ABDOUL KADER**, Directeur de Cabinet Adjoint (DIRCABA) du Premier Ministre (PM).

Monsieur le Gouverneur de la Région de Tillabéri ;  
Monsieur le Président du Conseil Régional de Tillabéri ;  
Monsieur le Secrétaire Exécutif de la SDS – Sahel Niger ;  
Monsieur le Coordonnateur National Adjoint du PCRSS ;  
Messieurs des Experts du PCRSS ;  
Messieurs les Maires ;  
Honorables chefs Traditionnels ;  
Messieurs les Directeurs Régionaux ;  
Distingués invités ;  
En vos titres, grades et qualités, tout protocole respecté.



A l'occasion de cette cérémonie consacrée à la tenue du premier Comité de Pilotage du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-3F) au titre l'année 2023, je tiens à vous remercier, car votre présence, malgré vos multiples occupations, témoigne de l'intérêt que vous accordez à la résolution des préoccupations sécuritaires, sociales et économiques que vivent les communautés de la Région de Tillabéri. Comme vous le savez, la région du Sahel est confrontée à une série de défis persistants, notamment l'insécurité alimentaire, la croissance démographique, la sécheresse, les inondations, les conflits communautaires et le terrorisme qui menacent la quiétude des paisibles populations. Aussi, depuis 2019, la pandémie du Coronavirus et la mauvaise campagne Agro-Sylvo-Pastorale sont-elles venues aggraver une situation déjà très difficile. Ces défis ont entraîné des déplacements à grande échelle des populations avec pour corollaire des besoins humanitaires considérables.

La zone dite des trois frontières « Niger, Burkina Faso et Mali » reste la plus impactée par cette crise humanitaire, avec des flux incessants des réfugiés et des Personnes Déplacées Internes (PDI), au gré des attaques intempêtes des terroristes.  
Mesdames et Messieurs,

La réponse à cette crise transfrontalière a nécessité une approche régionale, concertée et inclusive des pays concernés. C'est fort de cette conviction que le Niger, le Burkina Faso et le Mali, en partenariat avec la Banque Mondiale, ont apporté une réponse immédiate et durable à travers la formulation et la mise en œuvre du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du SAHEL (PCRSS-3F).

Il s'agit pour ces trois Etats de relever le double défi de répondre aux besoins immédiats de ces populations et de créer les conditions d'un développement territorial durable de la zone concernée.

L'objectif de développement de ce projet est de contribuer au rétablissement des communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger à travers une approche régionale, en soutenant (i) des services et des infrastructures socio-économiques intégrés, (ii) des moyens de subsistance et un développement territorial, et (iii) des données régionales et une coordination.

## Images du comité nationale de pilotage du PCRSS/3F, Niamey le 27 Décembre 2022 à l'hôtel NOOM.



Mesdames et Messieurs,

Au Niger, le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS-3F), financé par la Banque Mondiale à hauteur de 100 millions de dollars, soit 55 milliards de FCFA, est mis en œuvre dans 24 communes de la région de Tillabéri. Il est structuré en 5 composantes à savoir :

- Composante 1 : relèvement résilient et inclusif des communautés touchées par les conflits ;
- Composante 2 : appui transitoire à la stabilisation et au développement territorial des communautés ;
- Composante 3 : dialogue régional, coordination et renforcement des données et des capacités
- Composante 4 : gestion de projet
- Composante 5 : composante d'intervention d'urgence (CERC).

Mesdames et Messieurs,

La mise en œuvre du présent projet PCRSS pendant sa première année a permis d'atteindre entre autres les résultats ci-après au 30 novembre 2022 :

- L'acquisition et la distribution de 60 000 sachets de semences potagères aux producteurs ;
- L'acquisition et la distribution de 162 tonnes de semences améliorées ;
- L'acquisition et la distribution de 300 tonnes d'intrants agricoles ;
- La dotation de 5 cantines scolaires en produits non alimentaires ;
- L'organisation de 3 sessions de formation des enseignants pour la prise en charge psychosociale des enfants déplacés ;
- La dotation des 24 communes en matériels et consommable informatiques ;
- L'organisation de 5 audiences foraines ;
- L'Organisation de 4 activités de cohésion sociale et psychosociale ;
- L'appui à l'organisation d'un forum sur la gestion non violente des conflits et la prévention contre la radicalisation et le vol des bétails ;
- L'acquisition de 3000 kits volailles (4 poules + 1 coq) ;
- L'acquisition de 300 kits d'ustensiles de cuisine et biens essentiels (nattes, couvertures, seaux etc.) ;
- L'acquisition de 3 000 kits d'hygiène ;
- L'organisation de 23 séances des consultations foraines ;
- L'acquisition de 4500 manuels didactiques (livres de lecture) ;
- L'acquisition de 1500 kits scolaires (sacs, cahiers, trousse scolaires etc.) ;
- Des missions d'appui conseil agricole par les services techniques communaux, départementaux et régionaux ont été organisées et se poursuivent ;
- Trois rencontres de vulgarisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale du projet,

Aussi, bien d'autres activités qui boosteront le bien-être de nos populations sont en cours de réalisation (réhabilitation des points d'eau ; distribution des kits caprins et ovins) et seront achevées avant la fin de l'année.

En somme au cours des neuf mois de mise en œuvre, les taux de réalisation physique et financière sont respectivement de l'ordre de 50% et 33%.

Mesdames et Messieurs,

Il vous souvient que le Président de la République, SEM Mohamed BAZOUM est constamment engagé à témoigner sa solidarité et le soutien de la Nation face à la situation particulièrement difficile que vit la population limitrophe de la zone des trois frontières. A cette occasion, le Président a promis d'améliorer considérablement les conditions de vie de la population de la région du fleuve.

Le Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS) dont nous tenons aujourd'hui la première réunion du Comité de Pilotage au titre du PTBA 2023, prend en compte les préoccupations soulevées par les communes elles-mêmes pour apporter des réponses aux urgences prioritaires des communautés de la zone d'intervention du PCRSS.

Mesdames et Messieurs,

Je m'en voudrai de ne pas vous rappeler que le Comité National de Pilotage (CNP) est l'organe délibérant du PCRSS, avec des pouvoirs d'orientation, de pilotage et de contrôle d'exécution de la mise en œuvre des activités du projet. Il est composé des représentants de tous les ministères sectoriels et Institutions ayant intervenu dans la formulation du Projet, du Gouverneur de la Région de Tillabéri, le Président du Conseil Régional de Tillabéri et des représentants des Maires des communes d'intervention du Projet.

Cette réunion du Comité National de Pilotage qui a pour mandat d'approuver le Plan de Travail et Budget Annuel au titre de l'année 2023, permettra de mettre à la disposition de l'Unité d'Exécution du PCRSS/3F, un outil de planification qui donne une description détaillée des activités prévues pour l'année 2023, le chronogramme de mise en œuvre de ces activités ainsi que les coûts de réalisation.

A toutes fins utiles, je rappelle que ce PTBA est élaboré conformément au manuel d'exécution du Projet sur la base d'un processus itératif et participatif auquel tous les acteurs ont été impliqués. Il constitue une synthèse harmonisée des programmations des communes, du Sous-Comité Consultatif et des Experts du Projet.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités

Permettez-moi, avant de terminer mon propos de remercier au nom des plus Hautes Autorités du Niger et exprimer toute mon appréciation à l'endroit de la Banque Mondiale pour l'appui financier et Technique dans la mise en œuvre du PCRSS-3F.

Sur ce, je déclare, ouverte la session de la 1ère réunion du Comité de Pilotage du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation au Sahel Trois Frontières (PCRSS-3F) au titre du PTBA 2023.

Je vous remercie de votre aimable attention.





## ARTICLE

# 03 PREMIERE REUNION DU COMITE REGIONAL DE COORDINATION (CRC – PCRSS / 3F) A NIAMEY



Le Niger a accueilli, du 09 au 10 Mars 2023, à l'**Hôtel Radisson Blue de Niamey**, la première réunion du Comité Régional de Coordination (CRC) du PCRSS / 3F.

La présente réunion a réuni des membres statutaires du CRC, des enseignants-chercheurs des Universités et des instituts de recherche du Niger, des représentants des institutions de l'Etat, des représentants des UEP du Burkina-Faso, du Mali et du Niger, ainsi que des représentants de la Banque Mondiale.

Photo de famille



L'objectif visé par cette réunion est le lancement des activités du Comité Régional de Coordination (CRC) du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS). De manière spécifique, il s'agit de :

- Installer les membres du CRC dans leurs fonctions ;
- S'accorder du fonctionnement du CRC ;
- Avoir une compréhension commune sur la composante 3 ;
- Elaborer une feuille de route sur la plateforme de Gestion des Connaissances (données-recherche-dialogue) ;
- Valider la note conceptuelle du Forum annuel du Liptako-Gourma ;
- Ebaucher les grandes priorités du plan d'action pour le CRC ;
- Harmoniser les approches de collecte et d'analyse des données sur le cadre de résultats du projet aux niveaux national et régional.

Quatre allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture. Il s'agit tout d'abord des mots de bienvenue du Coordonnateur National du PCRSS/3F-NIGER, Mr LAOUALY ADA, premier Rapporteur du Bureau Exécutif du CRC, qui a fait la genèse du projet PCRSS/3F avant de souhaiter plein succès au déroulement des travaux de la 1ère session du CRC.

Ensuite vient les mots de bienvenue du Dr DAGNA Moumouni, Coordonnateur du PCRSS/3F de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG), deuxième Rapporteur du CRC, qui à son tour, a rappelé les objectifs et les résultats attendus de ladite session.

La représentante de la Banque Mondiale quant à elle, a mis l'accent sur les enjeux et défis de la région du Liptako-Gourma à savoir : l'insécurité alimentaire, la croissance démographique, la sécheresse, les inondations, les conflits communautaires et le terrorisme qui menacent la stabilité et la souveraineté des populations et des États.

Enfin, l'allocution d'ouverture de la première session du CRC est revenue à Mr SAADOU Bakoye, Secrétaire Général du Ministère du Plan, Président en exercice du CRC-PCRSS/3F qui a aussi souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants. Il a ensuite rappelé l'objectif de développement de ce projet qui est de contribuer au rétablissement des communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger et du Comité Régional de Coordination (CRC) du PCRSS/3F qui a entre autres la charge d'organiser des forums régionaux chaque année pour le suivi, le partage et la collecte d'informations et qui seront appuyés par l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG).

Pour finir, il a exhorté les participants à contribuer de façon active à l'atteinte des résultats de ladite session. C'est sur ces mots d'exhortation que le président du CRC a déclaré ouverts les travaux de ladite session.





## ARTICLE

# 04 FORUM SUR LA GESTION NON VIOLENTE DES CONFLITS, LA PREVENTION CONTRE LA RADICALISATION ET LA LUTTE CONTRE LE VOL DU BETAIL



Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel (PCRSS) a appuyé du 5 au 6 octobre 2022, l'organisation d'un forum sur la gestion non violente des conflits, la prévention contre la radicalisation et la lutte contre le vol du bétail à Tillabéri. Le forum, présidé par le SGA du Gouvernorat de la Région de Tillabéri, a regroupé 10 Préfets de la Région, 24 Maires des communes urbaines et rurales, 21 Chefs traditionnels et 10 Cadres régionaux des secteurs concernés par le forum (Les STD, les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), le Procureur de la République de Tillabéri, les associations d'éleveurs etc..).

L'objectif de ce forum est de contribuer à la sécurisation des populations et de leurs biens ainsi que l'instauration d'un climat de paix durable dans la Région de Tillabéri. Plus spécifiquement, il s'agit à travers ce forum de :

- Réaliser l'état des lieux de la situation sécuritaire dans la Région ;
- Faire le point sur l'impact de la situation sécuritaire sur le vécu, des communautés ;
- Amener les populations à définir et à harmoniser, à travers leurs représentants audit forum, des mécanismes communautaires de gestion non violente des conflits
- Proposer des solutions consensuelles susceptibles d'instaurer un climat de paix durable et renforcer la cohésion sociale
- Proposer au Gouverneur des textes pour réglementer les transactions dans les marchés à bétail en vue de lutter contre le vol du bétail dans la région.

Le forum s'est déroulé en trois grandes étapes :

Une première étape qui a consisté en une série de présentations, sur la situation sécuritaire dans ses formes, son ampleur et ses effets sur la région assurée par des cadres de la région notamment des directeurs

dont ceux du Développement Communautaire, de la promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, de l'élevage et des responsables de Forces de Défenses et de sécurité.

La deuxième étape est celle des réflexions à travers des panels par thématiques qui sont animés par des cadres expérimentés et auxquels ont pris part les différentes compétences participant au forum. Ces panels ont permis d'obtenir une grande diversité de points de vue et de perceptions qui sont utiles pour appréhender les différences de positions et le degré de consensus existant sur le sentiment de sécurité dans les terroirs ou dans les villes. A ce niveau, ce sont de groupes de travail qui ont été constitués composés de représentants des toutes les catégories d'acteurs invités audit forum notamment les chefs de cantons.



Ces commissions ont comme tâche d'approfondir l'état de lieux qui sera présenté notamment la perception de la population sur la sécurité du milieu de vie, le désordre, l'incivisme, la criminalité, la victimisation, toutes les formes de fraudes et de trafics qui minent la région et qui constituent des préoccupations pour les communautés.

En fin, la troisième étape consistait à faire des présentations en plénière des résultats des conclaves des commissions en vue de leur amendement puis adoption.

## PANELS THEMATIQUES



## COMMUNICATION DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE TILLABERI SUR LE VOL DE BETAIL SELON LES DISPOSITIONS DU CODE PENAL EN VIGUEUR AU NIGER

En droit pénal nigérien le vol de bétail est prévu et puni par les articles 321 et suivants du code pénal. C'est une infraction ordinaire qui malheureusement prend progressivement une autre tournure dans la sous-région et particulièrement dans la région de Tillabéry du fait de la détérioration du contexte sécuritaire. Ce vol y est fréquemment criminel, transnational organisé ou empreint d'indices de financement du terrorisme.

La lutte contre le vol de bétail tel qu'il se présente dans la région de Tillabéry s'analyse comme une véritable lutte contre le terrorisme et le financement du terrorisme. Elle requière la collaboration de toutes les couches sociales et particulièrement les autorités coutumières et traditionnelles avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Elles doivent contribuer à dénoncer les auteurs et à renseigner au maximum les enquêteurs afin que les procédures judiciaires soient efficacement engagées pour aboutir à des condamnations plus efficaces.



### Le vol de bétail selon les dispositions du code pénal en vigueur au Niger

A/ **l'article 321** et suivants du code pénal

**Article 321** « Quiconque aura volé ou tenté de voler du bétail sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une

amende de 10 000 à 100 000 francs » (loi n°2003-25 du 13 juin 2003).

**Article 324** « lorsqu'un vol aura été commis par plusieurs personnes les causes d'aggravation retenues à l'égard de l'un des auteurs seront communes à tous les coauteurs et complices

Lorsque le vol aura été précédé ou suivi de viol, d'enlèvement de femmes, d'enfants ou de toute autre personne ou usage d'arme à feu la peine de mort sera encourue ».

**Article 325** « les dispositions relatives aux circonstances atténuantes et aux sursis sont applicables au prévenu ou à l'accusé lorsqu'il aura restitué l'animal volé ou indemnisé effectivement la victime »

### **B/ Le vol de bétail dans la région de Tillabéry : contexte sécuritaire**

Dans la sous-région et particulièrement dans la région de Tillabéry ou le contexte sécuritaire est fortement éprouvé le phénomène du vol de bétail prend de plus en plus des proportions inquiétantes et des formes les plus graves :

- Il est souvent caractérisé par son aggravation car il est souvent à grande échelle et criminel
- Il est transnational organisé car mettant en présence au moins deux Etats : le Mali et le Niger
- Il est empreint d'indices de financement du terrorisme au regard des quantités de bétails enlevés

Cette situation complique la tâche aux FDS et aux enquêteurs dans le cadre des procédures judiciaires qui doivent s'étaler souvent au-delà des frontières pour la recherche des auteurs, des victimes et des témoins ;

Il est incontestable que la tâche devient celle de toutes les couches sociales et en particulier les autorités coutumières qui doivent nécessairement collaborer et travailler en synergie avec les autres acteurs de la lutte contre le terrorisme pour endiguer efficacement le phénomène.

### **La nécessité d'une collaboration des autorités coutumières et la chefferie traditionnelle avec les FDS et particulièrement avec les unités d'enquête**

. Le fondement de cette obligation se trouve dans les dispositions de l'article 67 du code de procédure pénale en vigueur au Niger qui dispose que « Dans les cas de crime flagrant ou de délit flagrant toute personne a qualité pour en appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche ».

Ce texte parle de « toute personne » donc inutile de spécifier les chefs traditionnels qui sont les autorités coutumières c'est-à-dire les représentants de l'Etat, le prolongement de l'autorité de l'Etat et qui sont les plus en contact avec les populations. Cette mission les concerne en premier car souvent c'est à leur niveau que l'information est portée avant de parvenir par leur canal au FDS ou aux autorités judiciaires.

Par ailleurs il convient de souligner que lors de l'enquête préliminaire ou de l'information devant le juge

d'instruction le fait pour une personne de détenir des informations et de pas les dénoncer pourrait alimenter des suspicions de complicité, de recel de malfaiteurs ou d'association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste contre elle, etc. ces renseignements sont pourtant très utiles à la manifestation de la vérité.

### **L'importance des informations fournies par les autorités coutumières dans la procédure judiciaire**

Les informations fournies par les autorités coutumières vont contribuer à renseigner efficacement les procédures au moment de l'enquête préliminaire et donner un bon départ au dossier.

Des renseignements sur les auteurs interpellés sur les victimes et notamment sur les véritables propriétaires du bétail enlevés aux regards des signes distinctifs qui sont sur les animaux constituent des orientations qui vont faire accélérer les procédures et permettre par exemple des restitutions à temps utile des animaux à leurs légitimes propriétaires plutôt que de les laisser séjourner pendant longtemps dans les fourrières occasionnant des frais et des pertes souvent énormes pour l'Etat et pour les victimes;

Ces contributions vont renforcer le dossier à la base et permettre ainsi au juge d'instruction qui est destinataire de la procédure après tout un processus d'enquête et au tribunal qui aura finalement la charge de faire le jugement, d'avoir suffisamment d'éléments d'appréciations dans le dossier pour prononcer une condamnation efficace.

Le phénomène de vol de bétail dans la région de Tillabéry est devenu un fléau et pour le vaincre la contribution de toutes les couches sociales à la lutte menée nuit et jour par les FDS et les autres acteurs s'avère obligatoire et en premier lieu celle des autorités coutumières qui sont à leur tête et qui doivent par conséquent donner l'exemple.

## **PRESENTATION DU DIRECTEUR REGIONAL DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE SUR LES EFFETS SOCIO ECONOMIQUES LIES A L'INSECURITE DANS LA REGION DE TILLABERI**



La détérioration du contexte sécuritaire dans le Sahel en général dans les trois pays que sont le Niger, le Mali et le Burkina Faso ont provoqué le déplacement massif des populations. Cette situation dynamique amène des familles à quitter leurs lieux d'origine pour d'autres contrées afin d'être à l'abri des bavures des GANE. Il en a résulté un mouvement migratoire que la Région n'a jamais connu auquel, elle est obligée de faire face.

Pour faire face à la situation sécuritaire plusieurs mesures sont prises, à travers des stratégies développées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux qui apportent leurs contributions.

Opérations militaires:

- L'interdiction de circulation de moto sur toute l'étendue du territoire régional de Tillabéri ;
- L'interdiction de circulation de véhicule dans certaines villes à partir de 19 heures ;
- L'interdiction de se déplacer dans certaines zones sans escorte militaires
- Fermeture des institutions de transfert d'argent dans certaines zones
- Fermeture des stations d'essence dans certaines zones.

En dépit de ces mesures sécuritaires qui ont permis d'affaiblir les GANE, des attaques et des exactions de leur part ne cessent d'être enregistrées.

#### **Difficulté dans la planification, la mise en œuvre des projets et dans la délivrance des services publics de proximité aux populations :**

- Ralentissement dans la mise en œuvre de certains projets et délocalisations des actions
- Difficulté de suivi des activités des projets de développement ;
- Repli des services techniques communaux vers les chefs-lieux de département ;
- Difficulté d'élaborer des documents de planification à travers une démarche participative (PDC ; PLEA) ;
- Difficulté de communication dans certaines localités de la région ;
- Fermeture des écoles ;
- Fermeture des centres de santé ;
- Sabotage des infrastructures de communication (téléphonie).

#### **Affaiblissement de la gouvernance locale administrative et coutumière :**

- Délocalisation des activités de certaines mairies ;
- Impossibilité de certaines Maires de recouvrer la taxe municipale ;
- Déplacement forcé de certains Maires et Chefs traditionnels et leaders communautaires.

#### **Appauvrissement des populations**

- Impossibilité de transfert monétaire ;
- Difficultés de fréquenter les marchés transfrontaliers
- Chômage des jeunes ;
- Baisse des productions agro sylvopastorales ;
- Incendie des greniers, des écoles et des pâturages ;
- Faible fréquentation de certains marchés hebdomadaires ;
- Ralentissement des activités économiques ;
- Les activités touristiques sont en veille dans la région ;
- Prélèvement de la zakat/impôt sur les populations et les animaux ;
- Extorsion de bétail.

#### **Affaiblissement du tissu social effritement de la cohésion entre les populations**

- Retard dans le cycle scolaire des enfants ;
- Nombreux orphelins et veuves à la charge de la société ;
- Traumatisme psychologique des victimes ;
- Méfiance réciproque entre habitants de la même communauté ;
- Frustration et sentiment d'abandon par l'Etat ;
- Psychose généralisée (Suspicion entre les populations d'être de connivence avec les GANE) ;
- Enrôlement de jeunes parmi les GANE ;
- Violence et viol sur les femmes ;
- Difficulté voire impossibilité d'organiser certaines manifestations ou événements socio culturels à mesure de contribuer à garantir la cohésion sociale ;
- Enlèvement et ou assassinat ciblé des personnes influentes de la communauté (Chefs traditionnels, commerçants, leaders communautaires chefs religieux qui constituent des guides dans la société, Installation de doute dans la capacité de l'Etat à endiguer le phénomène.

### **PRESENTATION DE LA DIRECTRICE REGIONALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT SUR LES EFFETS SOCIOECONOMIQUES DE LA SITUATION SECURITAIRE SUR LES FEMMES ET LES ENFANTS DANS LA REGION DE TILLABERI**



Les hommes et les femmes sont tous affectés par les crises humanitaires, mais ils n'en sont affectés ni de la même manière, ni dans les mêmes proportions. Les raisons de déplacement, les besoins de protection et d'assistance durant la période de déplacement, et les défis liés au rapatriement et à la réintégration, ne sont pas identiques pour les hommes, les femmes et les enfants. Face à la situation d'insécurité les groupes les plus exposés sont les filles, les garçons de moins de 18 ans, les femmes, les veuves, les divorcées, les personnes âgées et handicapées et surtout les adolescentes.

C'est dans ce contexte que les pires formes de violences physiques et sexuelles sont commises à l'égard des femmes et des jeunes filles. Ces violences sont autant domestiques que liées au conflit.

Les femmes sont généralement plus vulnérables aux difficultés économiques liées à l'insécurité à la perte d'un homme soutien de famille (Fils, mari et père), ce qui est réalité courante dans les zones d'insécurité ou les GANE ciblent les dirigeants masculins et les forces de défense et de sécurité (FDS) qui sont majoritairement masculins lorsque les hommes meurent ou fuient les femmes deviennent chef de famille du jour au lendemain assument la responsabilité et le fardeau financier de prendre soin d'elle-même de leurs proches et les enfants.

**La place de la femme dans le processus de paix, gage d'une cohésion sociale :**

- La femme est un être humain de sexe féminin, sensuelle et sensible. Elle est de nature plus pacifique que l'homme.
- Elle a une place vitale dans le développement et joue un rôle important dans la prévention et la gestion de conflit et dans la consolidation de la paix ; Elle a une place importante dans la vie de tous les jours. Il est très important de rappeler que les femmes et les enfants sont des piliers pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Ils interviennent dans les missions de paix, de médiation sur le champ de bataille ;
- La femme tant que mère, épouse et sœur joue un rôle déterminant dans la prévention et gestion de conflits à travers les Sensibilisations, les plaidoyers à un haut niveau, les conseils aux enfants et aux époux. .

**Quelques approches et activités de mise en œuvre pour accroître la résilience, les moyens de subsistance et la participation des femmes à la prise de décision :**

Les Activités Génératrices de Revenu (AGR) pertinentes sont essentielles pour réduire la vulnérabilité des femmes et renforcer la résilience au niveau des ménages et des communautés. La création d'emplois ou la vitalité de ces activités pour l'autonomisation économiques des femmes. Une attention particulière doit être accordée aux femmes déplacées parce qu'elles sont parmi les plus vulnérables et ont des défis spécifiques.

A terme, le forum formulera des recommandations fortes à l'endroit des différents acteurs et des engagements sont pris par les différentes parties, en vue d'un retour définitif et pour toujours de la paix et la sécurité dans la région.





## ARTICLE

# 05 APPUI DU PCRSS/3F AUX PDI

**En dépit de la situation sécuritaire relativement stable au Niger, la Région de Tillabéri compte 152469 Personnes Déplacées Internes (PDI), et 52954 réfugiés et demandeurs d'Asile soit 205423 déplacées de force à la date du 06 décembre 2022 selon les données de la Direction Régionale de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes en date du Décembre 2022.**

Le PCRSS/3F dans la composante 1 et la sous composante 2b, appuie le rétablissement et le renforcement des moyens de subsistances des PDI et des communautés d'accueil et la restauration de la base productive notamment l'adaptation des systèmes de production agrosylvopastoraux et halieutiques au changement climatique, la redynamisation de l'économie locale. (Voir les tableaux ci-dessous)

**Tableau 01 : Situation des Sous-projets d'appui aux PDI réalisés en 2022**

<b>SOUS-PROJETS REALISES EN 2022</b>	<b>Nombre des bénéficiaires</b>	
1000 Kits de caprins (trois chèvres et un Bouc) livrés et distribués	1000	
250 kits abris	250	
800 Kits d'embouche ovine (deux moutons) livrés et distribués	800	
Acquisition de 200 kits de matériels et équipement de pêche	200	
Acquisition de 3000 kits volailles (4 poules + 1 coq)	3000	
Appui d'urgence aux PDI		
Acquisition de 300 kits d'ustensiles de cuisine et biens essentiels (nattes, couvertures, seaux etc.)	300	
Acquisition de 3 000 kits d'hygiène	3000	
Acquisition de 400 kits solaires	400	
Acquisition de 53 kits de premières urgences (appareil de Test de Dépistage rapide, produits essentiels génériques, etc.)	53	
Organisation de 23 séances des consultations foraines	23 séances	
Acquisition de 4500 manuels didactiques (livres de lecture)	4500	
Acquisition de 1500 kits scolaires (sacs, cahiers, trousse scolaires etc.)	1500	
5 cantines scolaires dotées des produits non alimentaires	5	
Organisation de 3 sessions de formation des enseignants pour la prise en charge psycho-sociale des enfants déplacés	862 enseignants formés	

**Source : Données du PCRSS/3F, 2022**

Le tableau ci-dessus montre que les interventions du PCRSS/3F en appui aux PDI en 2022 dans le domaine d'urgence est de 250 kits abris, 300 kits ustensiles, 3000 kits d'hygiènes, en appui l'éducation 4500 manuels scolaires et 1500 kits scolaires etc.

Ainsi, le nombre de PDI appuyés en kits est 250 ménages sur plus de 23126 ménages soit moins de 2 % des besoins des PDI en 2022 en kits par exemple.

Les sous-projets planifiés en 2023 au profit des PDI sont résumés dans le tableau suivant

**Tableau 02 : Sous-projets d'appui aux PDI prévus en 2023**

N°	Sous-projets	Nombre des bénéficiaires
1	Acquisition Kits ustensiles de cuisine et biens essentiels (nattes, couvertures, seaux etc.)	500
2	Acquisition Kits d'hygiène	500
3	Acquisition Kits solaires	335
4	Acquisition kits de dignité	300
5	Acquisition kits abris	225
6	Acquisition d'appareil de Test de Dépistage rapide, produits essentiels génériques	100
7	Acquisition produits essentiels génériques	100
8	Organisation des consultations Foraines	2000
9	Acquisition des manuels didactiques niveau primaire (livres de lecture, de calcul etc.)	5000
10	Acquisition des manuels didactiques niveau secondaire (livres de Mathématiques, français, SVT, PC etc.)	4000
11	Acquisition des kits scolaires (sacs, cahiers, trousse scolaires etc.)	2200
12	Acquisition des produits non alimentaires pour cantines scolaires	25
13	Formation des enseignants pour la prise en charge psychosociale des enfants déplacés	4 sessions de formation
14	Construction et équipement des classes de regroupement des PDI	42
Appui au rétablissement et au renforcement des moyens de subsistances		
1	Appui aux ménages de PDI et des communautés d'accueil pour mener des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et petit matériel	2500
2	Réhabilitation et construction d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement (latrines, douches, etc.)	Infrastructures communautaires
3	Travaux de protection de l'environnement et de restauration (HIMO)	262
5	Travaux de Récupération des terres dégradées + ensemencement des herbacées petit matériel et Epi	520
6	Travaux de réalisation des Bandes pare feu	200
7	Travaux de la protection de la Régénération Naturelle Assistée (RNA)	N/A
8	Appuis sociaux ciblés aux victimes des crises et catastrophes naturelles	200
9	Ciblage et la formation des PDI et communautés d'accueil en entrepreneuriat	100
10	Appui à la redynamisation des micros entreprises locales	100
	Travaux de Fixation des dunes	

**Source : Données du PTBA PCRSS/3F 2023**

Le tableau ci-dessus montre que les sous-projets du PCRSS/3F en appui aux PDI prévus en 2023 dans le domaine d'urgence est de 235 kits abris, 500 kits ustensiles, 500 kits d'hygiène, en appui l'éducation 9000 manuels scolaires et 2200 kits scolaires, 1300 PDI seront en formation et appuyés à la conduite d'AGR, etc.

---

**Rédaction**

**Moussa MAROU DODO**

**Expert en Stabilisation et Gestion  
des Catastrophes**

---

ILLUSTRATION DES APPUIS PCRSS/3F EN IMAGES





## ARTICLE

# 06 ARTICLE 6 : TABLE RONDE SUR LA STABILISATION A PARIS



Le volet relèvement et stabilisation constitue un élément important du PDES 2022-2026 dont le financement et sa mise en œuvre est un pilier qui permettra au Secrétariat Exécutif de la SDS en général et au PCRSS/3F d'accroître ses capacités opérationnelles, d'améliorer et d'intensifier ses interventions dans les zones impactées et susceptibles d'être impactées par les conflits à travers des projets structurants, le suivi des projets et le pilotage stratégique de la Stratégie dans l'ensemble du territoire. Dans sa mission de plaider pour la promotion des thématiques en lien avec la sécurité, la stabilisation, le relèvement et développement durable et inclusif des zones impactées par les conflits afin mobiliser des ressources et de nouer des partenariats stratégiques, le Secrétariat Exécutif de la SDS-Sahel/Niger (SDS Sahel-Niger) fait partie des structures retenues pour contribuer à la Table Ronde sur le Financement du PDES 2022-2026 tenue les 05 et 06 décembre 2022 à Paris (France) et sur invitation du Ministère nigérien du Plan (référence lettre n°000001014/MP/SG du 11/11/2022) .

Le panel sur la stabilisation et le relèvement au Niger s'est tenu le 05 décembre 2022 de 15h40 à 16h40 dans

la salle Paris de l'Hôtel le Collectionneur. Il a enregistré la participation de plusieurs dizaines personnes dont les hautes personnalités des Partenaires Techniques et Financiers et autres amis du Niger. Il a été animé par Son Excellence Hassoumi Massoudou, Ministre d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.



La modération a été assurée par Madame Louise Aubin, Ambassadrice, Coordonnatrice du Système des Nations Unies au Niger. Le panel a été coordonné par Monsieur Laoualy Ada, Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel-Niger, Coordonnateur National du PCRSS/3F.

Le Panel sur le relèvement et la stabilisation a vu la participation de plusieurs acteurs majeurs des Partenaires Techniques et Financiers et des amis du Niger. Ce panel a permis aux PTF d'apprécier les actions mises en œuvre, les expériences, la vision, la volonté politique et les perceptions du Niger en matière de relèvement et de stabilisation.

L'ensemble des Partenaires et amis du Niger se sont engagés à appuyer le financement le Plan 2022-2026 et les projets de stabilisation et de relèvement au Niger. La Stabilisation, le Relèvement des zones affectées et susceptibles d'être affectées par les conflits est le socle sur lequel repose la mise en œuvre du PDES 2022-2026, pas de développement sans paix ont reconnu les PTF.

Par ailleurs, un plaidoyer doit être fait rapidement en synergie avec la dernière mission de la Banque Mondiale pour augmenter le financement du PCRSS/3F afin de lui permettre d'intervenir dans l'ensemble de la Région de Tillabéri et des Régions de Dosso, Maradi, Tahoua, Agadez et Diffa et de densifier les réalisations avec la prise en compte les mécanismes d'adaptation des communautés et des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques au changement climatique en vue de stabiliser les zones affectées par les conflits et d'assurer la prévention des conflits dans les zones susceptibles d'être affectées.

Les fonds annoncés à l'issue de la Table Ronde de Paris pour le financement du PDES 2022-2026 permettront

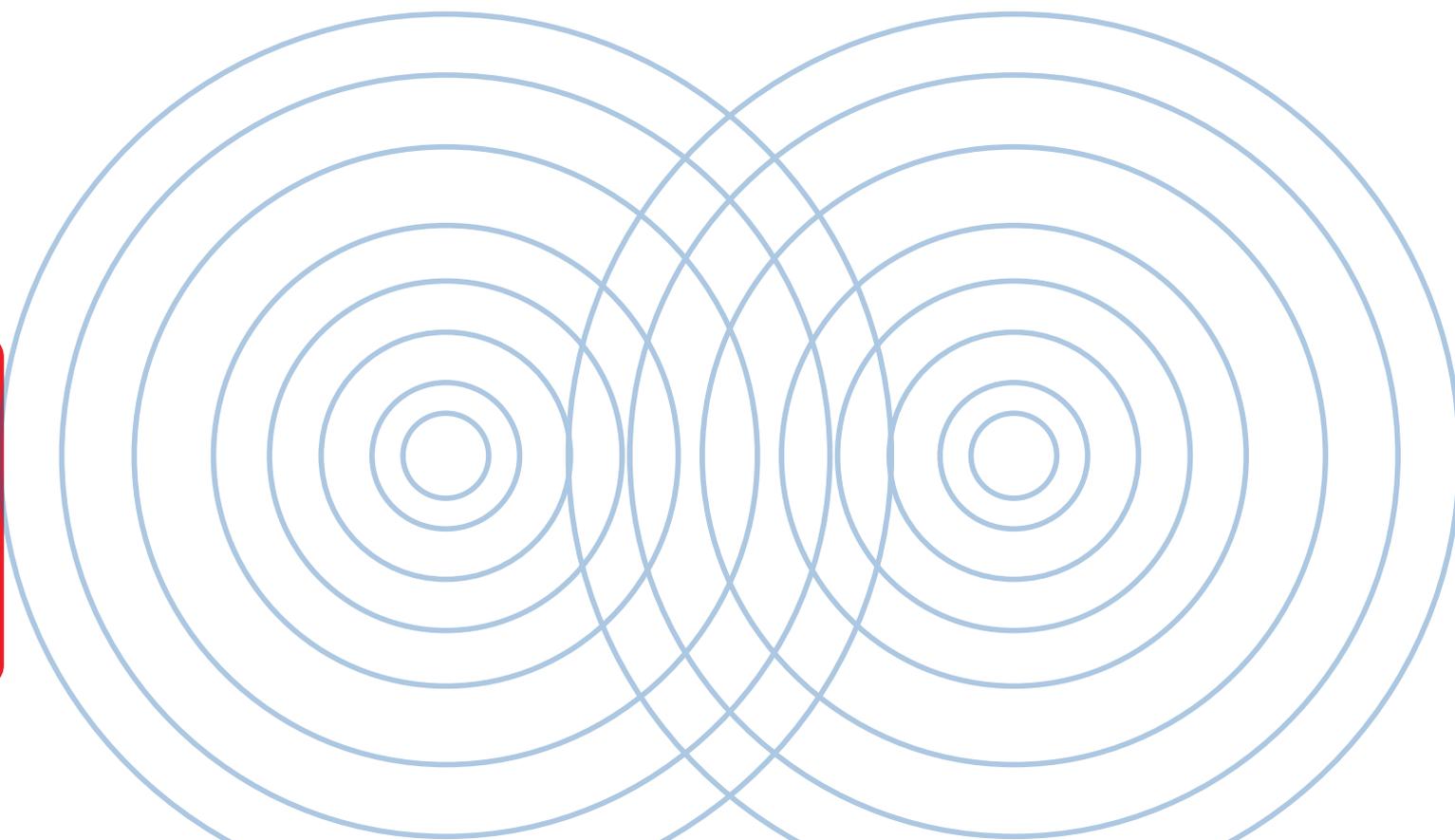
ainsi de mettre en œuvre des projets structurants afin d'accroître de manière significative l'accès des populations aux services sociaux de base (écoles, santé, eaux, justice, routes, ...) et la mise en œuvre d'activités extra-agricoles (formation professionnelle, en activités génératrices de revenus (AGR) en entrepreneuriat, et l'appui en mise en œuvre d'activités extra-agricoles pour l'autonomisation des femmes, des jeunes, des personnes vivant avec handicaps des communautés d'accueil et des PDI en vue d'un développement local intégré inclusif et durable. Ce qui permettra d'accélérer la stabilisation, le relèvement, la paix et le développement des zones affectées et susceptibles d'être affectées par les conflits pour un Niger prospère et émergent dont la croissance profitera à l'ensemble des couches sociales.

L'Expert en Stabilisation et Gestion des Catastrophes du PCRSS/3F a noté que les impacts négatifs du changement climatique sur les moyens de subsistance des communautés avec une compétition au niveau de la gestion des ressources naturelles semblent être des sources de conflits communautaires (entre agriculteurs et éleveurs). Le processus de stabilisation et de relèvement des zones impactées ou susceptibles d'être impactées par les conflits doit prendre en compte les mécanismes d'adaptation des communautés et des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques au changement climatique.

---

**Rédaction**  
**Moussa MAROU DODO**  
**Expert en Stabilisation et Gestion des**  
**Catastrophes PCRSS/3F**

---





## ARTICLE

# 07 ACTIVITES DU PCRSS SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



La dégradation du sol est l'une des plus grandes menaces à l'environnement et à la vie au Sahel. Les statistiques nationales au Niger, montrent qu'environ 100.000 à 120.000 ha de terres sont annuellement perdus, alors que les efforts de restauration ne dépassent guère 20.000 ha par an.

Dans la région de Tillabéri, cette dégradation de l'écosystème est exacerbée par une pression additionnelle résultant de la coexistence avec des réfugiés confrontés à des menaces sécuritaires autour des grandes villes comme Ayerou, Torodi. Il découle de cette coexistence, les pressions particulièrement fortes sur des espaces forestiers pour l'exploitation du bois de feu et de service, notamment en destination des chefs-lieux des Communes et d'autres gros villages.

Au total, 98 595 plants forestiers et 900 kg de semences herbacées ont été acquis par le PCRSS/3F pour la plantation et l'ensemencement des sites de récupération des terres dégradées dans les sept (7) Communes cibles de la zone du PRCSS/3F. Les différentes options de plantation des plants forestiers sont :

- La plantation sur les sites des partenaires :
  - o Acteurs Humanitaires qui réalisent généralement des ouvrages à travers le Cash For Work/travaux à Haute Intensité de main d'œuvre HIMO sans faire de plantation ;
  - o Projets (anciens ou en cours de mise en œuvre) ayant réalisé des ouvrages de récupération de terres dégradées sans plantation.
- Plantation sur les sites de paysans pilotes sous forme de haies vives pour servir de clôture biologique des jardins. Cette option a été très appréciée par les services de l'Environnement, permettant de diminuer la coupe de branchages dans les forêts naturelles.

Les objectifs au niveau des bénéficiaires sont la récupération et la restauration des terres dégradées, l'amélioration de la base production et de la biodiversité contribuant ainsi à la résilience des systèmes de production agrosylvopastoraux et des communautés face au changement climatique.

Une activité de sensibilisation de la population a été conduite par le service de l'environnement à l'endroit des responsables des COGES, des autorités administratives et coutumières des Communes d'intervention pour que cette plantation soit une réussite et que cela acquiert l'approbation de toutes les parties prenantes.

Pour cela des thèmes sont développés sur l'importance de l'arbre, les différents comportements qui pourront contribuer à la sauvegarde et la pérennisation de ces plantations. Il faut noter que, des missions de suivi et des contrôles seront effectués par les Directions Départementales et Communales de l'environnement et de la Lutte Contre la Désertification sur le site afin de contrôler la qualité des travaux de plantations effectuées et d'apporter des solutions aux problèmes afin d'entretenir les plants.

---

**Rédaction**  
**MOUSSA Marou Dodo**  
**Expert en Stabilisation et Gestion**  
**des Catastrophes**

---



## ARTICLE

# 08 MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP) ET VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) DU PCRSS/3F



Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel Trois Frontière (PCRSS/3F Niger) à travers la sous-composante 3C prévoit de soutenir les activités de surveillance communautaire et d'engagement citoyen, afin de permettre une participation significative des citoyens au projet.

C'est pourquoi, dans l'optique de garantir la surveillance communautaire, ainsi que l'engagement citoyen, le projet a élaboré un manuel de gestion des plaintes et installé des structures de gestion des plaintes dans ses communes d'intervention.

Le mécanisme de gestion des plaintes est un ensemble de structures, de procédures et processus par lesquels les plaintes, les questions sur le projet, ainsi que les problèmes qui surgissent dans sa mise en œuvre sont résolus.

Ce mécanisme de gestion des plaintes vise à gérer les risques, diffuser les informations sur les possibilités de recours, permettre l'alerte précoce et augmenter la transparence, la responsabilisation des acteurs du projet et l'appropriation des activités du projet par les citoyens.

### ETAPE 1 : MISSION D'INFO-SENSIBILISATION SUR LE MGP/VBG ET LA MISE EN PLACE DE COMITES ET POINTS FOCaux MGP/VBG

Des missions d'information/sensibilisation ont été effectuées au niveau de trois centres de regroupement des communes, à savoir Téra, Tillabéri et Filingué du fait de l'insécurité qui ne permet pas de faire le tour de toutes les communes. Ces missions ont permis de toucher les acteurs principaux des départements et communes concernés (Préfets, Maires, chefs traditionnels ou leurs représentants, femmes, hommes et jeunes) sur la philosophie d'approche du projet, les enjeux de la mise en place et du fonctionnement des comités MGP, Le manuel et les annexes (PV de mise en place des comités, formulaire de dépôt d'une plainte, fiche d'évaluation du Mécanisme de gestion des plaintes.



## ETAPE 2 : MISE EN PLACE DES COMITES ET DES POINTS FOCaux DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES(MGP) ET VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) DU PCRSS/3F

Le projet a mis en place un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) à deux (2) volets aux niveaux communal, régional et national pour permettre aux parties prenantes touchées de soulever des griefs et de demander réparation si elles perçoivent ou constatent un impact négatif des interventions du projet. Ces comités de MGP au niveau communautaire sont composés d'au moins d'une femme et d'un jeune. Les mêmes comités seront mis en place au niveau local au fur et à mesure que les investissements seront réalisés au niveau des villages.

En vue de l'opérationnalisation de ce Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), une mission de supervision de la mise place des comités de gestion des plaintes et des points focaux du mécanisme de gestion des plaintes a été effectuée dans la zone d'intervention du Projet. Cette mission a permis à toutes les communes de mettre en place leurs comités ou leurs points focaux de gestion des plaintes pour veiller à solutionner les éventuels dysfonctionnements dans la mise en œuvre des activités du projet. Le manuel du Mécanisme de

gestion des plaintes et des registres d'enregistrement des plaintes, doléances ou demande d'information ont été remis à tous les Maires. Ces registres permettront déjà aux comités et points focaux de commencer le travail d'enregistrement manuel des plaintes en attendant la mise en place des téléphones et tablettes qui permettront aussi de communiquer à zéro frais, mais également de saisir les données relatives aux plaintes pour être partagées en temps réel.

Au 31 décembre 2022 cinq (05) comités MGP ont été mis en place au niveau de l'UEP, du bureau opérationnel et des trois (03) antennes du projet. Quarante deux (42) points focaux MGP/ VBG ont également été désignés au niveau des 24 communes d'intervention du projet dont 42 nouveaux et 16 déjà mis en place par d'autres projets partenaires des communautés ciblées.

## ETAPE 3 : FORMATION DES COMITES ET DES POINTS FOCaux DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES(MGP) ET VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG)

Le PCRSS a organisé la formation des membres des comités de gestion des plaintes et les points focaux à Tillabéri sur les procédures du dispositif du mécanisme de gestion des plaintes dans les communes d'interventions du PCRSS. Les documents présentés à cette formation sont :

- **La présentation du Projet PCRSS** qui a permis aux participants de comprendre le projet, ses objectifs et les résultats attendus de sa mise en œuvre;
- **Le manuel du mécanisme de gestion des plaintes** dans son ensemble qui a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance du mécanisme de gestion des plaintes.

## Présentation du Projet PCRSS par le Coordonnateur National Adjoint



## Présentation du manuel du Mécanisme de Gestion des Plaintes par l'Expert Social



Chaque présentation a été suivie de sessions d'échanges et de discussions qui ont réjoui les participants qui n'ont pas manqué de féliciter l'équipe du projet relativement à l'approche d'implication des communautés bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités.

Les présentations qui ont été faites et suivies avec engouement par les participants ont permis de noter toute la motivation de ces membres et surtout de ressortir toute la nécessité de communiquer avec les communautés pour leur implication active dans la mise en œuvre des activités du projet.

Pour maintenir la dynamique ainsi créée et favoriser l'interaction entre les membres des comités des gestions des plaintes, un groupe WhatsApp MGP a été créé et les échanges sur ce groupe sont assez fructueux, puisqu'il a permis de suivre en temps réel les actions et restitutions faites par les différents membres des comités depuis la fin de leur formation sur la MGP.

---

**Rédaction**  
**SORAB Ibrahim**  
**Expert Social**

---





## ARTICLE

# 09 ATELIER DE FORMATION DES ELUS LOCAUX SUR L'ELABORATION DU BUDGET PARTICIPATIF ET LE SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE



Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel Trois Frontière (PCRSS 3F) a organisé la formation des élus locaux des 24 Communes d'intervention du PCRSS/3F sur l'élaboration du budget participatif et le suivi de l'exécution budgétaire en vue de soutenir le processus de décentralisation en cours et renforcer leurs capacités d'élus pour mieux jouer leur rôle dans la promotion de la bonne gouvernance locale pour une plus grande participation citoyenne dans la gestion de la collectivité. La formation s'est déroulée dans trois centres (Téra, Tillabéri et Filingué) et a regroupé 88 participants dont 5 femmes.

L'objectif visé, est de faciliter aux collectivités des locales l'adoption des budgets participatifs comme méthode de gestion afin de garantir une meilleure participation citoyenne dans le processus démocratique et Favoriser la participation des citoyens à l'élaboration de budget participatif de la collectivité pour consolider la démocratie, promouvoir la cohésion sociale et la paix à travers une implication responsable des communautés dans la gestion des actions de développement des communes.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par le Coordonnateur National Adjoint du PCRSS/3F qui, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté ses félicitations et encouragements aux participants à cette formation.

Il s'est ensuite réjoui de la participation massive des Maires et de leurs collaborateurs à cette importante rencontre qui devrait permettre aux principaux acteurs des 24 communes partenaires du PCRSS de s'imprégner du budget participatif pour le mettre en œuvre dans leurs Collectivités. Il a indiqué qu'il s'agira, à travers ces ateliers, de doter les communes d'outils de planification comme le budget participatif pour le financement des actions à réaliser dans les communes.

La première conclusion tirée par les participants est d'abord, l'importance de cette formation qui consiste à mettre ensemble les acteurs locaux pour un échange pratique sur les questions liées directement à l'amélioration des recettes des Communes rurales. Aussi, l'atelier de formation a permis non seulement d'éclairer les participants sur les thématiques diverses du budget participatif, mais aussi une inclusion de toutes les catégories socioprofessionnelles dans le processus d'élaboration et la mise en œuvre du budget participatif. La seconde conclusion de taille soulevée par les participants concerne le dialogue entre les participants favorisé par ce genre d'atelier. En effet, les acteurs au quotidien bien que concernés par toutes ces questions de la vie de la Commune ne se retrouvent pas nécessairement pour aborder les problèmes de mobilisation des ressources internes des Communes dans un cadre de réflexion et d'échange sur les éventuels investissements annuels.

La réussite de la mise en œuvre du budget participatif est subordonnée à la prise en compte des recommandations suivantes formulées par les participants :

### Recommandations générales :

- Obtenir l'engagement et l'implication des autorités exécutives locales (les Maires en particulier) et des autorités de tutelle à différents niveaux, pour appuyer la mise en œuvre du processus sur le terrain. A cet effet, celles-ci doivent être informées sur l'approche du budget participatif pour comprendre le processus et s'engager à son soutien ;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers au tour du budget participatif : les partenaires techniques et financiers (projets, institutions, associations, ressortissants) ont un rôle important à jouer pour assurer la promotion du budget participatif et aussi apporter les ressources (humaines, matérielles et financières) nécessaires à sa mise en œuvre ;
- Internaliser le budget participatif dans les procédures budgétaires : à ce niveau l'intérêt de l'outil commande de l'institutionnaliser comme approche d'élaboration du Budget au sein des Collectivités Locales ; Transférer des ressources financières aux Collectivités Locales pour la mise en œuvre du budget participatif : étant donné que le Budget Participatif exprime parfaitement bien la volonté des populations, de l'Etat et de tous les bailleurs de fonds qui doivent conjuguer les efforts pour assurer la disponibilité de ressources nécessaires à la réalisation du processus du BP.

Recommandations spécifiques sur la diffusion du processus du budget participatif :

### 1. Conduire l'expérience du budget participatif dans la zone d'interventions du Projet en déroulant les stratégies suivantes :

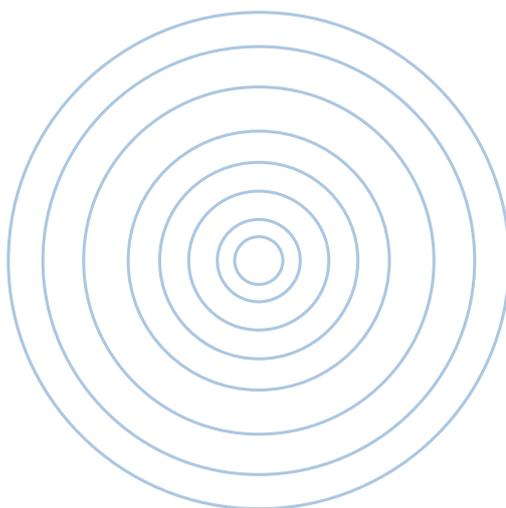
- o La réalisation des Formations - Action : formation des formateurs, formations régionales au niveau de la région administrative, et expérimentation de l'approche sur le terrain ;

- o Conduire le processus expérimental pendant 2 cycles budgétaires, pour tester, affiner et valider les outils du budget participatif ;

- o Mettre en place d'un Comité de Pilotage (COPIL) au niveau régional, pour conduire l'expérience pilote, faire des missions de suivi et d'évaluation, capitaliser sur les acquis et contraintes, et servir de plateforme (ou centre - ressources) pour la diffusion de l'expérience au niveau national. Cette commission sera composée des Collectivités Locales, des Services Techniques Déconcentrés, des projets et programmes, et des organisations de la société civile, et bénéficiera des missions d'appui du Ministère de tutelle des Collectivités Locales.

### 2. Organiser des voyages d'études pour s'inspirer des expériences réussies des Pays en avance dans le processus du budget participatif. Par exemple le Sénégal, le Burkina Faso et le Madagascar ;

### 3. Tenir compte de la question d'insécurité dans les Communes partenaires du PCRSS/3F dans le processus de mise en œuvre du budget participatif.



---

Rédaction  
SORAB Ibrahim  
Expert Social

---



## ARTICLE

# 10 FORMATION DES ELUS LOCAUX ET CADRES DU PROJET SUR LES INSTRUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES



Conformément au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale et à la réglementation nationale, notamment la Loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant Loi-Cadre relative à la Gestion de l'Environnement, la Loi n°2018-28 du 14 mai 2018 déterminant les principes fondamentaux de l'Evaluation Environnementale au Niger et son décret d'application n°2019-027/PRN/MESU/DD du 11 janvier 2019, le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel/Trois Frontières (PCRSS/3F) a fait l'objet d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementale et sociale. Il s'agit notamment du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), du Cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP), du Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), des Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), du Plan de Lutte contre les Nuisibles (PLN) et du Plan de Gestion de Sécurité (PGS).

Ces derniers servent de base pour la prise en compte des risques et impacts environnementaux et sociaux

potentiels associés aux différentes activités à mener dans la zone d'intervention du projet.

En vue de permettre aux acteurs de mise en œuvre (Unité d'Exécution du PCRSS/3F) et aux Communautés bénéficiaires (Mairies des 24 Communes) de s'approprier les contenus desdits instruments et d'apprécier la portée des enjeux liés à la sécurisation foncière des sites de construction des infrastructures, la formation relative à la thématique suivante : « Enjeux fonciers couplé à l'internalisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale du PCRSS/3F » a été organisée.

Elle s'est déroulée du 30 novembre au 1er décembre 2022 dans la salle de réunions de l'Hôtel Girafe de Tillabéri et a enregistré la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

La cérémonie d'ouverture de cette formation a été marquée par deux (2) allocutions dont la première a

été celle du **1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Régional de Tillabéri** qui a souhaité la chaleureuse bienvenue aux participants ainsi qu'un bon séjour dans la capitale du Fleuve. Il les a enfin exhortés d'être assidu vu l'importance du thème objet de la formation.

La deuxième allocution a été celle de **Mr Mory Maïdoka Ali, Coordonnateur National Adjoint** du PCRSS/3F. Ainsi, en prenant la parole, il a remercié les participants pour avoir répondu présent à la formation consacrée au thème ci-dessus indiqué.

Poursuivant son allocution, le **Coordonnateur National Adjoint** du PCRSS/3F, a indiqué que la formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet qui fait partie de l'Accord juridique et qui constitue un mécanisme pour aider à promouvoir l'application des Normes Environnementales et Sociales (NES) d'une manière souple et adaptative. Il a par la suite souligné qu'à travers ce document (PEES), le Niger s'est formellement et résolument engagé à divulguer les

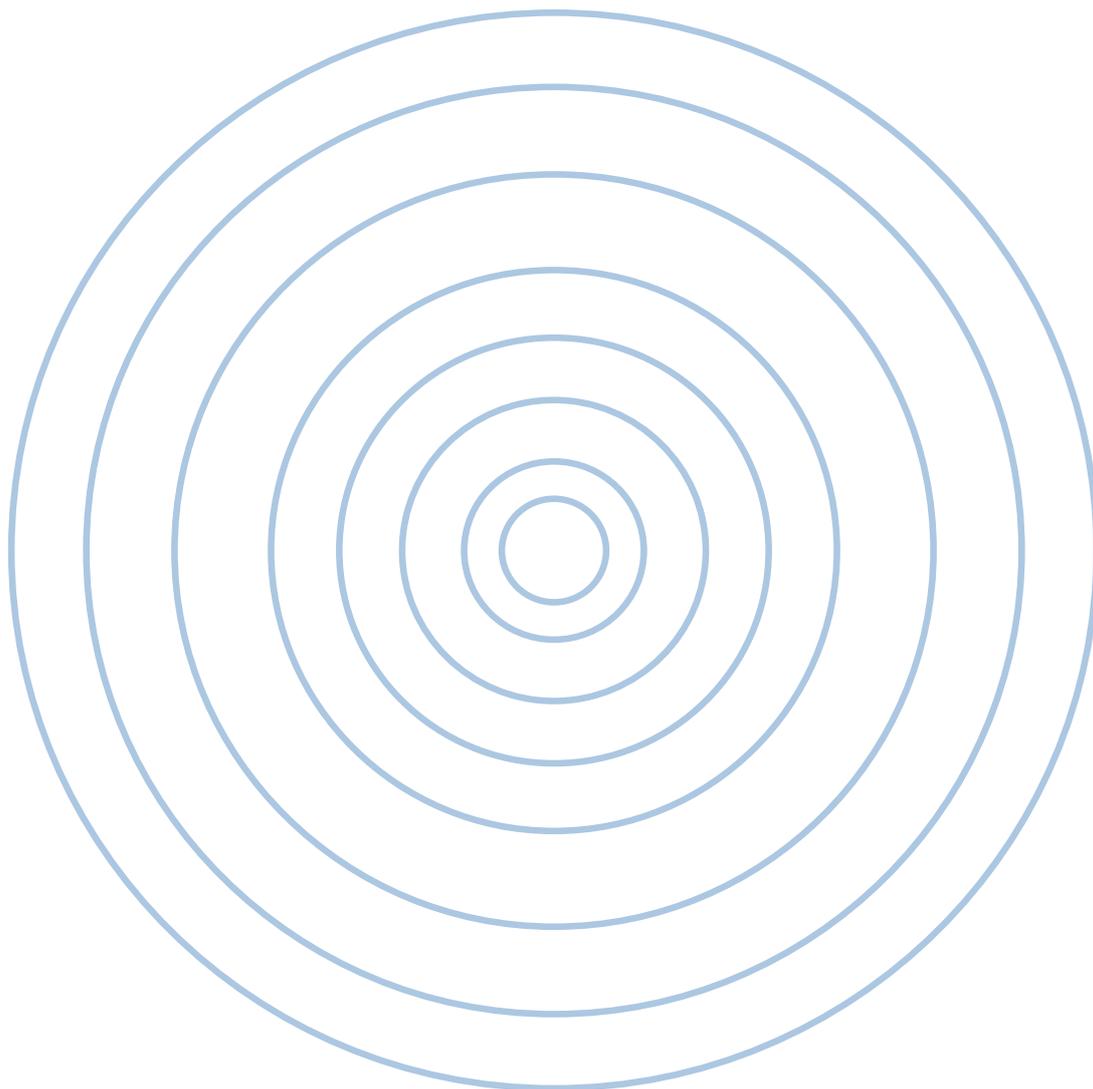
instruments de sauvegarde environnementale et sociale du PCRSS/3F à l'intention des acteurs que vous êtes. Il a terminé son intervention en appelant les participants à la ponctualité et à la vivacité dans les échanges en vue de bien internaliser tous les outils qui seront développés.

Au terme de l'atelier, les participants ont été outillés sur les différentes thématiques développées. Ainsi, ils ont exprimé leur entière satisfaction quant à leurs contenus et ont salué les efforts de l'UEP relativement au partage d'informations et à la prise en compte effective des acteurs dans le cadre du projet conformément au Manuel d'exécution. Aussi, ils ont exprimé leur disponibilité à accompagner le projet à atteindre ses objectifs.

---

**Rédaction**  
**MOUSSA YACOUBOU**  
**Expert en Sauvegarde**  
**Environnementale**

---





## ARTICLE

# 11 MISSION DE LA BANQUE MONDIALE POUR L'APPUI TECHNIQUE DU PCRSS/3F



Une mission de la Banque Mondiale (BM) pour l'appui technique du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation du Sahel a eu lieu du 12 au 15 décembre 2022 dans le Département de Ouallam. La mission était composée de Mme Maya Boulos (Spécialiste en Développement Social) et M. Frejus Thoto (Consultant en Gestion de Connaissance). La mission s'est entretenue d'abord avec le SG de Préfecture, les Maires, et les STD avant d'effectuer une visite de terrain. Au cours de la visite de Ouallam, la mission a noté l'impact palpable des activités de relèvement résilient et inclusif des communautés touchées par le conflit (Composante 1) sur la capacité du projet et des autorités locales à rester engagés dans des contextes fragiles ainsi que la pertinence des activités à pallier aux besoins de base des populations affectées.

Néanmoins, la mission a souligné l'importance, dans la deuxième année de mise en œuvre de marquer une transition vers un appui transitoire à la stabilisation et au développement territorial des communautés



Cette transition pourrait également permettre de consolider les zones d'intervention et les activités du projet, actuellement dispersées en priorisant les villes/villages secondaires qui accueillent des Personnes Déplacées Internes (PDI) et en se focalisant sur des investissements stratégiques pour la stabilisation des ces zones de recueillement.

---

## Rencontre avec les enseignants bénéficiaires de la formation sur la prise en charge psychosociale

---



La mission s'est rendue à l'école de Diakoira, créée depuis 1973 avec 1252 élèves dont plus de quarante (40) classes en matériaux définitifs, six (06) classes semi dures et trois (03) classes en paillette. Au total, trente-six (36) enseignants ont reçu la formation sur prise en charge psychosociale en trois (03) vagues de douze (12), pour prendre en charge les enfants qui peuvent manifester des comportements non admissibles en classe suite à des conflits et terrorisme.

La mission a suivi le cours dispensé par Mme Amina (enseignante bénéficiaire de cette formation) en simulation pour ramener ces enfants ayant de comportement anormal

Après, la mission s'est rendue sur le site des PDI qui sont sortis massivement pour accueillir la mission tout en notifiant leur satisfaction pour les efforts fournis par le PCRSS et ses collaborateurs.

50 bâches et ustensiles de cuisines de toutes sorte sont remis aux ménages vivants sur ce site. Les bénéficiaires ont souligné que ces abris sont venus juste à point nommé et qu'ils répondent à leurs inspirations.

La mission reconnaît les défis de la participation communautaire dans un contexte d'insécurité et considère l'implication des Service Techniques Déconcentrés (STD) dans la facilitation du processus comme étant une bonne pratique pour la pérennité.

---

**Rédaction**  
**Chef de Bureau Opérationnel**  
**de Tillabéri**

---



**LA BANQUE MONDIALE**



FRATERNITE - TRAVAIL - PROGRES



## ARTICLE

# 12 DIVERTISSEMENT : HISTOIRE DE TILLABERI SELON LE LASDEL « tillam beeri »



Les premières implantations stabilisées des environs de Tillabéri par des groupes Songhay et Kel Tamasheq furent Tillakayna et Daïkayna. Tillabéri émergea entre ces deux sites qui le précèdent. Son nom proviendrait de l'expression « tillam beeri » qui signifie littéralement « les grands plants repiqués ». Selon la tradition orale recueillie auprès de sources concordantes, ce nom aurait été donné au site actuellement occupé par la ville de Tillabéri (précisément à l'emplacement de l'actuel lycée, site de l'ex-école normale) par le chef de terre de Sakoirra pour indiquer un lieu d'implantation à Sohanca, un nouvel arrivant en provenance des îles du fleuve, repoussé par les habitants de Diamballa : « Allez-vous installer là où les plants de sorgho repiqués sont grands ! » lui aurait dit le chef de terre.

Avant l'érection du village en chef-lieu administratif, Tillabéri n'était qu'un petit village en bordure du fleuve. L'organisation socio-spatiale était basée sur des quartiers dont les principaux étaient Gandace, Bellaywindi, Sudjewindi, Tula, Labteywindi. Gandace est aujourd'hui considéré comme le quartier des premiers arrivants, les autochtones de la ville actuelle. Les nouveaux arrivants s'intégraient à la ville en fonction

de leur origine ethnique : les Wogo s'installaient préférentiellement à Labteywindi et Tula (Toula), les Kel Tamasheq à Bellaywindi, les Sudje à Sudjewindi. Avec l'extension de la ville vers le kori, furent créés les quartiers Wari et Zongo. Le quartier de Kwara teeji fut fondé en 1943 par l'administration coloniale. Celle-ci, à la mort du chef de canton de Sako ira, désireuse de rapprocher du centre le jeune chef de canton entrant, de l'époque, afin de le protéger, installa ce dernier dans un nouveau quartier (d'où le nom Kwara teeji (Tillakayna Koira Tegui) qui signifie « nouveau village ») constitué autour d'un puit.

En 1965 fut conçu le premier projet de lotissement à Tillabéri. En 1968, l'administration jugea utile de procéder à sa mise en œuvre en « restructurant » la ville aux ruelles serrées qui constituaient un véritable labyrinthe entre les concessions (windi) : de vastes rues alignées et des réserves foncières furent créées et les habitants délogés se virent attribuer gratuitement de nouvelles parcelles. La ville restructurée comptait alors 3 quartiers officiels : Gandatché, Zongo, Bagdad. En 1977, le quartier Kabia fut créé, mais il n'eut un chef de quartier qu'en 1982.

Les migrations plus tardives de populations en provenance de l'Est (Zarmaganda) furent également absorbées et occupèrent les nouveaux quartiers situés à l'Est et au Nord de la ville.

Avec l'érection de Tillabéri en commune urbaine en 1988, trois villages (Koira Tegui, Madina, Toula) sont devenus officiellement des nouveaux quartiers de la ville, qui en compte aujourd'hui sept. Si les quartiers de la ville sont aujourd'hui très composites du point de vue ethnique, il n'en est pas de même pour les villages insulaires et périphériques qui sont quasi-mono ethniques. Les îles du fleuve sont peuplées de Wogo, à l'exception de Foulé dont la population est kurtey. Les Kel Tamachek sont concentrés dans les villages de Daïbéri (Idrifan), Daykaina (Ikassamadan ou Irawelan), Mari (Idrifan) et leurs hameaux. Les Sudje (originaires de la zone de Filingué, de langue hausa) peuplent les villages de Tillakayna koira zeno et Meberi. L'ensemble de ces populations se définissent aujourd'hui comme des autochtones, se différenciant par là des allochtones désignés par le terme "ce kanda" (littéralement « ceux qui sont venus à pied »), populations originaires du Zarmaganda, venues plus tardivement (à l'occasion des famines) à Tillabéri et installés dans les quartiers et villages plus récents (Kabia, Tillakayna, Koira Tegui).

---

**Source Lasdel, 2003**

---

Conception  
& Impression

---

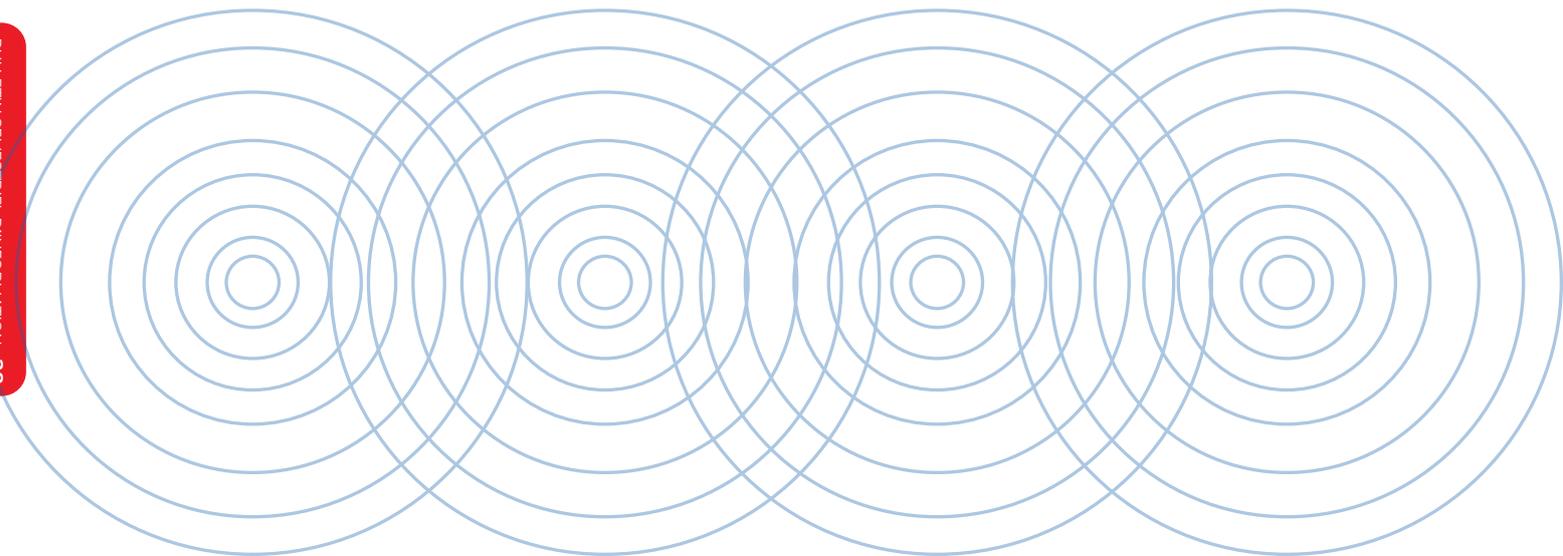
**K3J.COM**

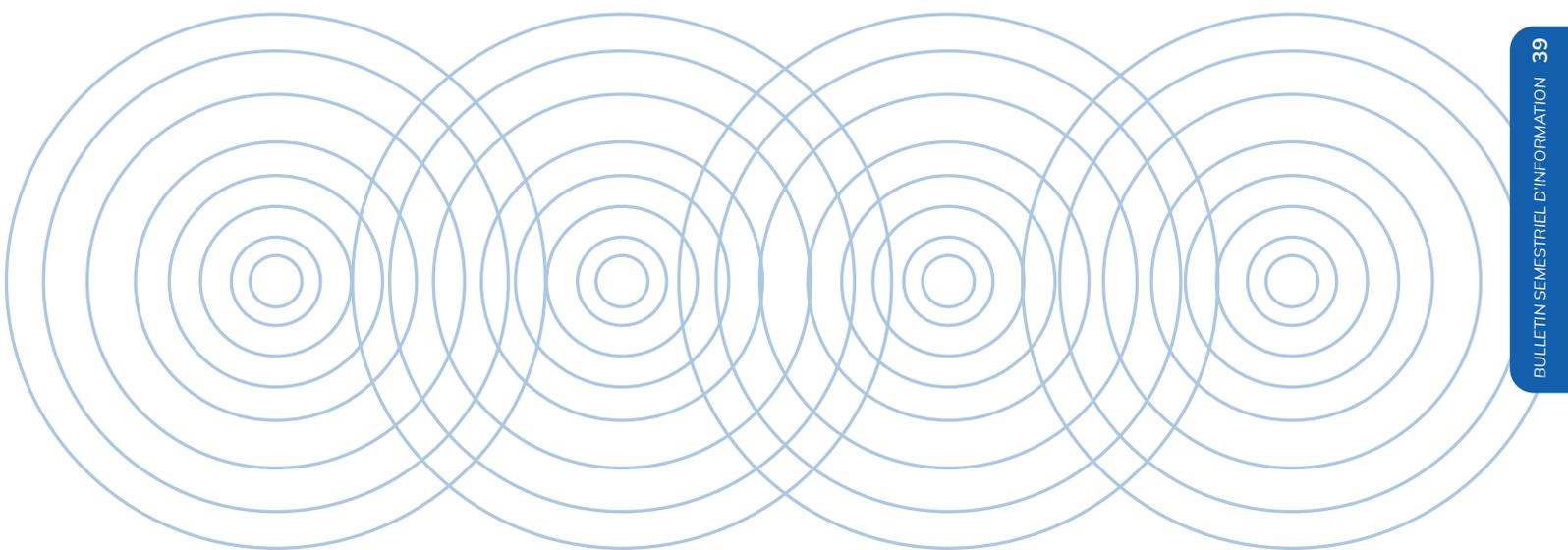
Contact : +227 85 07 03 19 / 80 07 03 19

Mail : [infosktroisj@gmail.com](mailto:infosktroisj@gmail.com)

[kolevitreize@gmail.com](mailto:kolevitreize@gmail.com)

---







---

**PCRSS/3F-NIGER**  
« Ensemble pour un Sahel  
Stable et Résilient »

---